

jeunes gens avaient formé un rassemblement sur le quai. Ils parlaient avec animation et le bruit de leurs discussions pouvait troubler la tranquillité à cette heure avancée, deux gendarmes vinrent les prier de se séparer.

Les avis des représentants de la force publique auraient été mal accueillis par ces jeunes gens, sans doute animés par la haine, des pierres auraient été lancées contre les gendarmes, bref, une rixe s'engagea, dans laquelle les gendarmes furent obligés de dégainer pour repousser les agresseurs, et, dans la lutte, un de ceux-ci aurait été blessé. La police vint heureusement prêter main-forte, et les perturbateurs prirent la fuite.

Hier, dans la matinée, une quinzaine d'arrestations se rattachant à ces faits regrettables ont été opérées, et il est probable que d'autres personnes encore auront à rendre compte de leur conduite.

D'après *Paris-Journal*, M. Touchez, l'auteur présumé du crime de la rue Grand-Batelière, se serait suicidé dans sa prison. M. Touchez était âgé de 60 ans. Il était négociant et jouissait d'une certaine fortune. Quant à la victime, M^{me} M..., elle était âgée de 38 ans et appartenait au meilleur monde; elle était mariée mère de famille, et très connue à Paris.

Le *Sémaphore* publie les lignes suivantes concernant l'incendie de l'Alcazar de Marseille, annoncé par le télégraphe:

Un incendie considérable a éclaté hier soir, vers minuit, presque au moment où le rideau tombait à la fin du spectacle, sur la scène de l'Alcazar. Le feu n'a pas tardé à prendre des proportions effrayantes. Une immense lueur éclaira en ce moment tout le quartier du Cours, et un épais nuage de fumée s'éleva dans l'air.

Vers une heure, les églises ont sonné le tocsin, des secours nombreux venant de toutes les directions, des travailleurs de tous rangs, pompiers, soldats, citoyens accouraient pour donner leur concours, pour combattre le feu. On assure que l'on n'a eu jusqu'ici à déplorer que des pertes matérielles malheureusement très sérieuses.

TEMPÉRATURES HINDOUSTANAIQUES. — Le courrier de Bombay du 30 mai nous apporte ces nouvelles, qui paraissent étranges aux lecteurs d'Europe:

Le 31 mai, à Bombay, il y a eu 96 degrés de chaleur et la nuit 92 degrés. Il y eut divers cas d'apoplexie foudroyante.

A Poona, un ouragan a enlevé les toits de diverses maisons.

La *Nature* nouvelle revue hebdomadaire qui a pour but de signaler les applications des sciences aux arts et à l'industrie, fournit entre autres renseignements intéressants ces détails curieux sur un projet gigantesque attribué à des savants yankees.

Les Américains se décideront-ils à fonder le fameux canon de Jules Verne, cette pièce d'artillerie monstrueuse qui lance jusque dans la lune, des voyageurs enfermés dans un boulet? c'est ce qui ne paraît pas encore décidé de l'autre côté de l'Atlantique. En attendant la réalisation de ce prodige, on se préoccupe vivement aux Etats-Unis, de la construction d'un télescope monstrueux, qui devra coûter un million de dollars. Cet instrument gigantesque serait au plus grandes lunettes de nos observatoires, ce que le Great-Eastern est au canon, ce que le canon Krupp est à l'arquebuse des temps passés. Il rapprocherait la lune de notre planète à un tel point qu'on pourrait envisager, étudiée notre satellite, comme jamais l'astronomie n'a pu l'espérer. Cet instrument formidable va se construire, à ce que disent les américains quand le mode de souscription publique sera définitivement organisé.

Mille propositions sont, chaque jour, mises en avant; les unes demandent que les souscripteurs aient le droit de regarder dans ce télescope, d'autant plus souvent que l'apport de leur cotisation sera plus considérable, les autres désirent que l'on établisse à chaque bureau de poste un tronç spécial pour « the million dollar telescope » afin que le plus pauvre puisse offrir son obole; d'autres, enfin, veulent fonder une nouvelle société astronomique américaine, au capital de deux millions de dollars; on consacrerait la moitié de la somme à la construction du télescope, et l'autre moitié à l'édification de l'observatoire qui le renfermerait. Cette dernière proposition nous semble sage; car, enfin, il ne suffit pas de créer un télescope monstrueux, il faut songer à la boîte qui devra le contenir.

Le télescope d'un million de dollars est-il vraiment fait pour compter les volcans-lunaires? Ne serait-il pas destiné à mesurer le degré de la crédulité humaine, d'après le nombre des naifs qui y ont ajouté foi?

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET.

Séance du 26 juin 1873.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Des congés sont demandés par plusieurs membres.

Il est procédé au scrutin pour l'élection d'un conseiller d'Etat en service ordinaire.

M. le ministre de la marine présente un projet de loi tendant à un transport de crédit pour l'exécution de l'organisation nouvelle des prisons maritimes. L'Assemblée adopte le projet de loi tendant à ériger en municipalité distincte la section de Genisieux (Rhône).

M. Claude (des Vosges) donne lecture d'un rapport sur la proposition relative à la prorogation de la franchise accordée aux tissus qui empruntent à l'outillage de l'Alsace-Lorraine les façons supplémentaires.

La discussion est mise à l'ordre du jour de demain.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur la Légion d'honneur.

M. le général Mazure, rapporteur, dit que la commission a examiné le contre-projet de M. A. Fournier, et il demande que la suite de la discussion soit renvoyée à demain.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de M. Christophe et autres relative aux fouilles, extractions de

matériaux et à l'occupation temporaire en matière de travaux publics.

Après des observations de M. le ministre des travaux publics, et de M. Rivard, rapporteur, l'Assemblée décide qu'elle passera à une seconde délibération.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le jury dans les Colonies.

M. Champvaillier demande l'ajournement, qui est combattu par M. le comte de Bességuier, au nom de la commission.

M. le ministre de la marine appuie la demande de M. le comte de Bességuier.

L'Assemblée décide qu'elle passera à une deuxième délibération.

M. le président fait connaître le résultat du scrutin pour le conseil d'Etat.

Nombre des votants : 548. Bulletin blanc ou nul 1.

MM. Weiss, 286 voix.

Perret, 252 —

M. Weiss est élu.

L'ordre du jour appelle la 2^e délibération sur la proposition tendant à supprimer un titre de président de chambre dans 24 cours d'appel.

Les deux articles sont adoptés.

M. Marcel Barthe soutient un article additionnel, combattu par M. le rapporteur Merveilleux-Duvignaux.

L'article additionnel n'est pas adopté.

L'Assemblée passera à une 3^e délibération.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de MM. Beausse et autres, tendant à modifier le chapitre VIII du règlement de l'Assemblée relatif aux déclarations d'urgence.

L'Assemblée prend ensuite en considération la proposition de MM. Fournier, Tallon et autres, relatives aux Caisse d'épargne et de prévoyance.

retraite sur Santa-Cruz de Campezo, pour se rendre à Villareal de Alava. On n'a pas, sur cette rencontre, de détails précis, mais les pertes semblent avoir été sensibles de part et d'autre.

Pau, 25 juin. — Les bruits d'une grande victoire carliste sont également répandus à Pau. Il n'y a rien de certain, et, dans tous les cas, s'ils se confirmaient, ils seraient, selon toutes les apparences, très-exagérés.

Madrid, 25 juin, soir. — Le bruit qui a couru d'une défaite des troupes républicaines est tout à fait inexact. Les télégrammes officiels et particuliers confirment au contraire la nouvelle d'une victoire importante, que les troupes du gouvernement ont remportée sur les bandes carlistes. Dans cette rencontre, malgré la supériorité numérique de l'ennemi, l'armée a complètement dispersé les bandes commandées par Dorregaray et autres cabecillas.

Les carlistes ont eu 60 hommes tués, 300 blessés et quelques prisonniers. Les pertes de l'armée sont insignifiantes.

Madrid, 26 juin. — La Gazette publie une loi fixant au 12 juillet les élections des ayuntamientos, et au 6 septembre les élections pour les députations provinciales.

Des désordres ont eu lieu hier. L'alcade a été tué. L'ordre a été rétabli dans la soirée. Les volontaires de la République se sont rangés du côté des autorisés.

D'après *l'Imparcial*, les bandes réunies sous les ordres de Elío ont détruit dimanche dernier la colonne de Castanon et obligé le général Nouvillas de se retirer à cinq lieues en arrière de ses positions et à s'enfermer à Estella. Les carlistes ont pris 4 pièces de canon, le colonel Castanon aurait été tué et un des fils du général de Nouvillas blessé. Le cabecilla Radica a été tué.

Perpignan, 26 juin.

On mande de Barcelone :

« Saballs a fait fusiller la cabecilla Fontova, commandant de son arrière-garde, le capitaine Casellas et un autre officier de son armée; il recherche la cabecilla Banus pour lui faire subir le même sort; la cause de ces exécutions est inconnue. »

Rome, 26 juin. — CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — Le président du conseil annonce qu'à la suite du vote d'hier, le cabinet a présenté sa démission au roi, qui l'a acceptée, en invitant toutefois le ministère à rester à son poste jusqu'à délibération ultérieure.

La Haye, 26 juin. — Le résultat général du second scrutin des élections pour la seconde chambre a été défavorable au parti libéral, qui perd trois places; le parti anti-révolutionnaire gagne trois places. Les membres sortants, MM. Heemskerk et Leader, conservateurs, n'ont pas été réélus.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Versailles, le 26 juin soir :

Le Président de la République a reçu, il y a quelques jours, de l'empereur d'Autriche une lettre autographe en réponse à la lettre par laquelle il lui avait notifié son avènement. La lettre de l'empereur d'Autriche est conçue en termes très sympathiques.

Le comte de Moltke-Kuiffeld, ministre de Danemark, après avoir remis ses lettres de créance au Président, s'est entretenu avec lui pendant une heure. Le Président et le ministre de Danemark ont depuis longtemps des relations personnelles d'amitié.

Le duc de Broglie a quitté hier soir Paris pour se rendre dans le département de l'Eure où a lieu ce soir un grand banquet à l'occasion de la révision, auquel assistent les autorités et plusieurs députés de l'Eure notamment l'amiral La Roncière Le Noury.

La commission des Grâces a travaillé ce matin avec le Président de la République. On s'est occupé dans cette séance, d'une peine capitale prononcée par un des conseils de guerre pour participation à l'insurrection de la Commune.

La commission de l'armée a tenu une très courte séance. Il s'agissait d'entendre le récit de ce qui s'est passé hier dans une entrevue que le général de Chabaud-Latour, président de la commission de l'armée, et le général Charette, son rapporteur, ont eue avec le Conseil supérieur de l'armée. Le résultat de cette conférence que l'accord est définitif entre la commission de l'armée et le gouvernement.

La nouvelle donnée par une dépêche du *Times*, qu'il serait question de la retraite de M. Beulé est dénuée de tout fondement.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Paris, 27 juin, matin.

La commission du budget vient d'ajourner ses discussions en ce qui concerne l'étude du budget, le gouvernement n'ayant pas encore fait connaître son opinion sur ce sujet.

Dans la séance que la commission des grâces a tenue hier et à laquelle assistait le maréchal Mac-Mahon, plusieurs affaires très graves ont été examinées. La plus importante se rapporte à un militaire condamné par le conseil de guerre à la peine de mort pour avoir participé aux actes insurrectionnels de la Commune.

La cour de cassation a rejeté hier le pourvoi de Seringer, qui, on se le rappelle, avait été récemment condamné à

mort par la cour d'assises du Rhône pour avoir assassiné sa mère, sa sœur et son beau-frère.

Paris, 27 juin, 1 h. soir.

Le schah est attendu à Paris vers le 3 juillet; il viendra voir Cherbourg. Une grande fête aura lieu à Versailles le 6 juillet. D'autres fêtes auront lieu ensuite à Paris.

Marseille, 25 juin, soir. — Le paquebot des messageries maritimes, l'*Aca*, apportant les malles de Chiao, du Japon, de Maurice et de la Réunion, est arrivé ici aujourd'hui.

Londres, 26 juin, soir. — Le bilan hebdomadaire de la Banque d'Angleterre donne les résultats suivants :

Augmentation :

Circulation 388.070 liv. sterl.

Encaisse métallique 418.820 id.

Réserve des billets 43.963 id.

Diminution :

Portefeuille 642.174 id.

Comptes particuliers 30.018 id.

Comptes du Trésor 348.697 id.

Versement à la Banque, 195.000 liv.

Madrid, 26 juin, 5 h. 20 soir. — Les cortès continuent à s'occuper de la vérification des pouvoirs. Il est probable que le nouveau ministère sera présenté samedi.

Madrid, 26 juin, soir. — Des nouvelles officielles démentent la prétendue victoire des carlistes dans le Nord, mentionnée par *l'Imparcial*.

À Séville, les intrançais ont élevé quelques barricades, mais on espère qu'ils seront réduits aujourd'hui par les troupes et les volontaires restés fidèles au gouvernement.

Perpignan, 26 juin, soir. — Les 17 accusés dans l'affaire des troubles de Révolat ont été acquittés.

Petersbourg, 26 juin, soir. — Le *Kusski Mir* publie un télégramme de Tashkent portant que le Khan de Khiva a capitulé et que Khiva est occupée par les troupes russes.

Rome, 26 juin, 10 heures 30 soir. — Le sénat a approuvé les huit budgets ministériels, et autres projets; il a approuvé également la convention conclue pour le rachat du canal Cavour. Le président a ensuite annoncé que les séances des deux chambres sont ajournées. Le roi, qui doit arriver cette nuit à Florence, a mandé M. Minghetti.

Penang, 26 juin. — Le bruit court que les Hollandais seraient près de conclure un arrangement pacifique avec les Achipois.

Une dépêche privée de Constantinople assure que douze navires ottomans partent de Suez allant à Aden, mais cette nouvelle n'est pas confirmée.

COMMERCE

Dépêches télégraphiques.

Havre, 27 juin.

(Dépêche de MM. Kablé, Bouswillwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 1,000 b. Marché calme, bonne demande, disponible et livrable sans changement.

Liverpool, 27 juin.

(Dépêche de MM. Kablé, Bouswillwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 10,000 b.; marché sans changement.

Recettes 14,000 b.

Liverpool, 26 juin.

Ventes 10,000 b., soutenu. Importation: 16,000 b., dont 2,000 b. Amérique et 14,000 b. Surate. Recettes 2,000 b.

Louisiane 1 1/8. Géorgie 8 7/8, livrable 2 1/8. Omba 6 3/8, livrable 1 1/8.

Dhollerah 6 1/8. Bengale 3 7/8. Livrable New-York sans changement.

New-York, 24 juin.

Cotons : Recettes pendant les 4 premiers jours de la semaine dans tous les ports de l'Union 10,000 balles. Exportations de l'Angleterre 12,000 balles. Stock 213,000 balles.

New-York, 24 juin.

Cotons : A New-Orléans le middling se cote dans la parité de 9d.; le low-middling 8 1/2d.; à Mobile, middl. 8d.; à Galveston, good ordy., 8d.; à Charleston le middl. 8d.; à Savannah le middl., 8 9/16d.; le tout coté, fret par voilier rendu à Liverpool.

New-York, 24 juin.

Cotons : A New-Orléans le middling se cote dans la parité de 9d.; le low-middling 8 1/2d.; à Mobile, middl. 8d.; à Galveston, good ordy., 8d.; à Charleston le middl. 8d.; à Savannah le middl., 8 9/16d.; le tout coté, fret par voilier rendu à Liverpool.

New-York, 24 juin.

Cotons : A New-Orléans le middling se cote dans la parité de 9d.; le low-middling 8 1/2d.; à Mobile, middl. 8d.; à Galveston, good ordy., 8d.; à Charleston le middl. 8d.; à Savannah le middl., 8 9/16d.; le tout coté, fret par voilier rendu à Liverpool.